

SOLIDARITÉ MAGAZINE

Bulletin
de la Commission de la Solidarité Internationale
de l'Association Voir Ensemble



« La vraie fraternité n'est pas celle du sang, mais celle du partage. »

Proverbe africain

N° 55

mai 2023



Au sommaire

Une solidarité internationale ancrée dans les réalités du terrain	3
Prière du bénévole au service de la solidarité	4
Rapport de mission au Togo	5
Retombées de la mission locomotion menée au Burkina Faso en 2018	10
Voir Ensemble toujours bien présent au Cameroun	12
Tout ce que nous devons à Louis Braille	14
Mampitsoa Handicap Madagascar	15
Soutien à la scolarisation des jeunes déficients visuels de la région d'Antsirabe par l'association ECM.....	17
Quelques exemples de réussites de personnes handicapées visuelles en Afrique francophone	19
Rubrique humour	20
Recette : Poulet ou pintade à la sauce d'arachide	21

Une solidarité internationale ancrée dans les réalités du terrain

par Yves Dunand, responsable de la CSI

À la faveur de la réouverture de l'espace aérien rendue possible par le reflux de la pandémie de COVID 19 constaté depuis plus d'un an, des membres et sympathisants de notre Commission Solidarité Internationale ont pu à nouveau, au cours des 12 derniers mois, mener des missions dans des pays d'Afrique francophone où nous soutenons des actions en faveur de structures éducatives ou d'associations de personnes aveugles et malvoyantes. C'est donc tout naturellement que nous consacrons l'essentiel de ce numéro à leurs comptes rendus qui font apparaître un contraste saisissant entre, d'un côté, les conditions d'extrême dénuement et de précarité qui font obstacle à la scolarisation des élèves handicapés visuels de Madagascar, et, de l'autre, le Togo, le Burkina Faso et le Cameroun où l'engagement opiniâtre de certains responsables et le soutien de partenaires extérieurs ont déjà permis des progrès significatifs qui ne demandent qu'à être renforcés. S'agissant de Madagascar, ajoutons qu'en plus des deux associations partenaires que nous soutenons dans la région d'Antsirabe et à Antananarivo, nous apportons aussi notre aide à l'école EPHATA de Fianarantsoa dirigée par la sœur Chantal Ruppert qui accomplit également un travail remarquable au bénéfice d'une soixantaine d'élèves qu'elle accueille en internat. Notre ami Philippe Ley, membre du comité de la CSI et trésorier de l'association ECM, compte passer plusieurs mois auprès de cette école lors de la prochaine mission qu'il effectuera à Madagascar à partir de novembre 2023, dont nous aurons l'occasion de vous rendre compte dans notre prochain numéro.

Comme vous pourrez en juger au travers des articles ci-après, le contenu de ce bulletin préfigure celui des interventions et des échanges que nous aurons à l'occasion de notre seizième Rassemblement solidaire des 16 et 17 septembre 2023, autour du thème « Une solidarité internationale ancrée dans les réalités du terrain. »

Le programme de ce week-end qui se tiendra au foyer Saint-Paul d'Issy-les-Moulineaux n'est pas encore finalisé, mais nous pourrons à nouveau compter sur la participation de notre plus ancien et fidèle partenaire, Paul Tezanou, dont la combativité contre la maladie qui l'a privé de sa voix depuis déjà deux ans ne peut que forcer notre admiration, à l'instar de celle qu'il manifeste depuis près de cinquante ans pour la promotion de la scolarisation et des droits des personnes déficientes visuelles du Cameroun et de toute l'Afrique francophone.

Ne souhaitant pas m'étendre davantage dans cet édit, j'ai plaisir à partager ci-après un texte que nous a transmis notre aumônier national, Hervé Rollin. Cette prière devrait parler à toutes les personnes, croyantes de toute confession ou agnostiques, qui s'engagent dans des actions de bénévolat telles celles que nous menons et soutenons à la CSI.

Paris le 20 mai 2023

Prière du bénévole au service de la solidarité

Permetts-moi, Seigneur, de te confier ma bonne volonté lorsque je rencontre les personnes démunies et parfois accablées par le chômage, la maladie, la pauvreté. Fais que je sache les accueillir et les écouter sans préjugés, mais en vérité. Que je me laisse instruire du récit de leur itinéraire et m'efforce de le recueillir dans le respect de leur dignité.

Dans le service bénévole que je m'engage à accomplir, tiens-moi éloigné de tout esprit de supériorité et de démagogie, donne-moi d'être lucide et positif. Aide-moi à discerner en la vie de ces personnes les signes de leurs capacités à affronter les difficultés traversées et les braises encore incandescentes de leur Espérance de jours meilleurs.

Seigneur Jésus, aide-moi à garder une attitude ouverte et sereine, courageuse et généreuse, qui manifeste assez la foi en l'humain que je dois avoir devant des vies éclatées ou éteintes. Fais que, au-delà de l'obscurité que traversent ces personnes que je rencontre, je sache découvrir avec elles des raisons concrètes de percevoir la lumière. Donne-moi d'agir au mieux, mais jamais sans elles. S'il faut les secourir aujourd'hui, que je m'intéresse à ce qu'elles deviendront demain et dans la durée.

Tout en m'investissant avec cœur et intelligence, que je sache partager avec d'autres les interrogations et les hésitations que suscite mon engagement auprès des plus pauvres. Tout en luttant avec ces personnes, ces familles, ce monde, que je sache enrichir ma propre vie des leçons morales et des messages spirituels que ce bénévolat diffuse. (...)

Seigneur Jésus, comment ne pas te remercier, Toi, le Père et l'Esprit, pour ce choix de cheminement avec les plus pauvres que vous m'avez suggéré, car il apporte sa petite contribution à l'amélioration non seulement de leurs conditions de vie, mais également de ma propre vie, devenue plus ouverte et plus imprégnée de compassion, de bienveillance et de confiance.

Père Lucien Marguet, Curé des paroisses
de la Providence en Vouzinois, de la Trinité des
Monts et des Marches d'Argonne

* * * * *

Rapport de mission au Togo de Nicolas Kokouma du 13 octobre au 1^{er} décembre 2022

Dans le cadre du suivi des actions menées au Togo, la Commission de la Solidarité Internationale (CSI) de Voir Ensemble m'a mandaté pour visiter les structures partenaires et surtout rencontrer les responsables, les enseignants et les élèves. En privilégiant le contact physique, la CSI souhaite construire un partenariat fondé sur des relations humaines de confiance réciproque.

1. IFRAM de Sokodé

1.1 La ferme agropastorale

Arrivé à Sokodé un dimanche après-midi, j'ai pris contact immédiatement avec le directeur de l'IFRAM pour établir le programme de la journée du lundi. Tôt le matin, nous nous sommes rendus à la ferme agropastorale, point d'orgue de ma visite.

En Afrique, l'agriculture demeure encore une activité de subsistance caractérisée par une faible productivité, par l'absence de technologies appropriées et d'une diversification susceptible de créer une véritable dynamique entrepreneuriale dans le secteur. Néanmoins, des opportunités de génération de revenus et de création d'emplois existent dans le secteur agricole. C'est pourquoi, au-delà de la dimension de production et d'autosuffisance alimentaire pour l'IFRAM lui-même, l'autonomisation des déficients visuels par une formation qualifiante en agriculture est un atout sérieux qui donne tout son sens au projet. « La terre ne trompe jamais », aime à répéter le directeur, M. Paoubadi NABEDE, qui considère que l'agriculture peut être un secteur clé pour l'autonomie des personnes aveugles. Assurer un avenir aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes déficients visuels, tel est son but. Pour y parvenir, il n'hésite pas à bousculer ses alliés et à tenter de convaincre de nouveaux partenaires.

Cette initiative de l'IFRAM est à l'image de la ferme-école Songhaï au Bénin, un centre de production, de formation, de recherche et développement en agriculture durable, une référence en Afrique sub-saharienne. Il serait intéressant que Paoubadi et son technicien agricole puissent y effectuer un stage d'observation.

Lors de mon passage à l'IFRAM en 2017 accompagné de Patty Bodet, nous estimions que si ce projet se concrétisait dans un proche avenir, il constituerait une ressource précieuse pour le centre. Aujourd'hui, nos projections sont devenues une réalité. Cette ferme-école, dénommée « Ferme Don Riccardo », du nom du président de la Luce Venga récemment décédé qui avait octroyé le terrain de 4 hectares, présente trois cultures : des céréales (maïs, sorgho), des légumineuses (haricots, soja), des

tubercules (manioc, ignames). Des cultures maraîchères (plantes potagères locales, salades, concombres, tomates, carottes...) complètent le tableau.

Les réalisations dans le cadre du projet comprennent :

- les infrastructures d'installation : un bâtiment de 2 pièces servant de dortoir pour



les filles, des sanitaires, le logement du gardien, un poulailler de 15 mètres de long sur 5 de large scindé en trois compartiments, une poussinière, un puits, un forage de type photovoltaïque, une parcelle clôturée dédiée à la culture maraîchère, une adduction d'eau de 300 mètres environ, desservant le jardin potager et les habitations (cf. photo ci-jointe) ;

- côté logistique, un tricycle sert au transport des intrants et produits agricoles, et une moto sert pour les déplacements du personnel ;

- en ressources humaines, on compte un technicien agricole et un gardien.

À ce jour, les réalisations sont à la hauteur des ressources mobilisées. Cependant des besoins complémentaires restent à satisfaire : la construction et l'équipement d'un magasin de stockage des intrants et produits agricoles, une salle de formation, un dortoir pour les garçons, ainsi qu'un enclos pour l'élevage des petits ruminants.

Une audience avec le ministre de l'Enseignement technique m'a donné l'occasion de plaider pour la validation par les autorités administratives de la formation professionnelle dispensée par l'IFRAM et pour la prise en charge du technicien agricole comme agent de l'État. Concernant ce dernier point, le ministre a promis d'en tenir compte à l'occasion du prochain concours de recrutement.

L'équipe de l'IFRAM remercie la CSI pour l'aide financière qu'elle lui a fournie dans le cadre du projet Don Riccardo, pour celle qu'elle pourrait être prête à engager et pour les partenaires qu'elle pourrait être prête à mobiliser à cette fin.

Notez qu'une vidéo montrant l'IFRAM de Sokodé et sa ferme agropastorale est en ligne sur la chaîne YouTube de Voir Ensemble au lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=rCbdPINsHI4>

1.2 Le volet scolaire

Le personnel d'encadrement de l'IFRAM compte 12 enseignants, dont 5 non-voyants. La CSI finance la rémunération de deux d'entre eux, non éligibles pour un statut de fonctionnaire en raison de leur âge. Les liens de proximité du personnel d'encadrement donnent à cet établissement l'image d'une famille unie et solidaire.

La rencontre élèves-professeurs a dévoilé les besoins prioritaires des élèves en classes d'examen, notamment des calculatrices sonores munies d'oreillettes et, plus généralement, des kits de géométrie et du papier braille pour confectionner des documents de base en anglais et en allemand dont ils sont privés. Une papeterie de Lomé commercialise des rames de papier adapté aux besoins de l'impression en braille. C'est une solution d'approvisionnement local à privilégier.

2. Centre Polyvalent Saint-Augustin (CPSA)

Le CPSA compte 13 enseignants. La rémunération de 11 d'entre eux est prise en charge par l'État togolais, celle des 2 autres par la CSI depuis 2018.

Parmi les besoins prioritaires du centre figure le recrutement d'un gardien pour la sécurité et d'une éducatrice d'internat pour accompagner les filles en matière d'hygiène et prendre en charge les tout-petits. S'y ajoute la rémunération de la cuisinière.

Dans le cadre des mesures prises par l'établissement, depuis 2018, une contribution des parents est demandée pour la restauration des élèves, d'un montant de 45 000 CFA par an et par enfant, soit environ 69 euros. Malheureusement, toutes les familles n'arrivent pas à honorer cet engagement. Par souci de solidarité, les enseignants versent chaque année une contribution volontaire pour le budget nourriture, dont le montant total varie de 220 à 300 euros.

Pendant les vacances, les locaux du CPSA sont loués à des mouvements chrétiens. L'été dernier, l'opération a rapporté 782 000 CFA, soit environ 1 190 euros. Les ressources provenant de cette location servent à financer les frais d'électricité et les petits travaux d'entretien.

Le 21 décembre 2022, l'établissement a organisé pour la première fois une journée portes ouvertes. À cet effet, la Direction a lancé une cinquantaine d'invitations. Le matin, diverses animations étaient prévues au sein de l'établissement. L'après-midi, une caravane arborant des flyers a emprunté les principales artères de l'est de la ville de Lomé.

3. Ergothérapie pour l'intégration des déficients visuels (projet IDEV)

Depuis 2017, en partenariat avec plusieurs organismes et par le biais des bénévoles qu'elle envoie, l'association lyonnaise Ergo Togo vise à développer l'ergothérapie au Togo, à sensibiliser au handicap et à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap.

L'idée du partenariat est née de ma rencontre à Lyon en 2021 avec la présidente de l'association, Mme Gaëlle FERLAY. Cela s'est concrétisé, le 4 novembre 2022, par une journée de sensibilisation à l'ergothérapie, au centre Saint-Augustin à Lomé.

Des annonces à la radio et des appels téléphoniques ont permis de mobiliser une soixantaine de personnes pour cette journée, dont des représentants du Centre d'enseignement spécialisé pour aveugles (CESA), de la Fédération togolaise des associations de personnes handicapées (FETAPH), de l'Association pour le bien-être et l'épanouissement des aveugles (ABEA). Tout le CPSA était au rendez-vous ainsi que l'équipe d'Ergo Togo. Retenu aux ateliers du programme DEFISENS-AO, le président de l'Association Togolaise des Aveugles (ATA) était représenté par son vice-président, maître AWOKOU, non-voyant, greffier à la Cour d'Appel de Lomé.

Le projet a fait un pas supplémentaire le 9 novembre 2022, avec la signature d'une convention de partenariat entre Ergo Togo, l'association française « Ton Village t'appelle » (ATVA), et l'Association Togolaise des Aveugles (ATA). Cette convention a consacré la volonté des parties de contribuer au développement de l'ergothérapie au Togo, en favorisant l'intégration des personnes déficientes visuelles au sein de leur communauté par un accompagnement spécialisé.

La convention prévoit que l'association Ergo Togo :

- recrutera, formera et encadrera de futurs bénévoles,
- participera à l'équipement de la salle d'ergothérapie en apportant des dons de matériel adapté,
- informera l'ATVA et l'ATA, lieu d'accueil pour le projet, de l'organisation et des modifications significatives de sa mission.

Avec l'appui du CICR, de Humanité Inclusion (ex Handicap International) et de la CBM, une filière d'ergothérapie verra le jour à Lomé en 2023, au sein de l'école nationale des auxiliaires médicaux (ENAM). Il est prévu un socle commun avec les filières de psychologie, d'orthophonie et de kinésithérapie, puis des cours spécifiques à l'ergothérapie avec des formateurs venus de France.

4. Les suites du projet KEKELI-DJAMA

Le projet KEKELI-DJAMA (lumière pour tous) a été lancé à partir de 2012 avec l'appui technique de l'Institut Montclair d'Angers. Il résultait d'une dynamique collective qui s'est construite dès 2010 en Afrique de l'Ouest entre les mutualistes français et les institutions ouest-africaines, en faveur des personnes en situation de handicap sensoriel du Togo, du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Niger, rejoints plus tard par la côte d'Ivoire.

Au Togo, les retombées ont abouti notamment au renforcement du rôle de l'ATA. Ainsi ont été formés des instructeurs en locomotion et activités de la vie journalière, des enseignants spécialisés, des formateurs en bureautique adaptée, des spécialistes dans la maintenance des embosseuses et outils informatiques de transcription. Aujourd'hui, à l'avènement de l'éducation inclusive, ces professionnels sont utilisés pour accroître les capacités des enseignants ordinaires qui accueillent dans leurs classes des élèves en situation de handicap.

Ces acteurs travaillent également en synergie ou en réseau avec les autres pays. Par exemple, pour plus d'efficacité, dans le cadre d'une activité donnée, on invite un formateur togolais pour apporter un appui à son partenaire béninois.

5. Le projet DEFISENS-AO

Le 27 octobre 2022, j'ai assisté au lancement du projet régional DEFISENS-AO, accès des personnes déficientes sensorielles aux services de prévention, de détection et d'accompagnement, porté en consortium par Mutualistes sans frontières, VYV3 Pays de la Loire, et soutenu par l'Agence française de développement (AFD), sur la période qui s'étend du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024. Ce projet s'inscrit dans la suite du projet KEKELI-DJAMA.

Lors de la session qui s'est tenue du 26 octobre au 4 novembre 2022, les travaux ont porté d'abord sur la planification des activités par rapport aux axes thématiques, puis sur l'animation d'ateliers autour de quatre axes : le plaidoyer, le projet d'établissement, la sensibilisation et l'éducation inclusive.

Au cours de son intervention, le représentant du consortium a formulé le vœu que le projet DEFISENS-AO devienne exemplaire en matière de relations entre les partenaires, au service de tous leurs concitoyens. Les personnes en situation de handicap, les plus vite oubliées lorsque les relations se tendent entre les pays, doivent trouver dans ce projet l'assurance d'une meilleure prise en compte de leurs réalités.

Conclusion

Cette mission m'a donné l'occasion de reprendre contact une fois de plus avec les réalités du quotidien des structures togolaises, les problèmes de transport, les effets de l'inflation...

Elle m'a aussi confirmé le sérieux et la motivation des acteurs sur le terrain, malgré leurs moyens limités.

Les rencontres physiques raffermissent le partenariat et créent la confiance. « Quand on aime quelqu'un, on lui rend visite », disait un enseignant de l'IFRAM.

* * * * *

Retombées de la mission locomotion menée au Burkina Faso en 2018 par Carine Briant et Flora Touja

En février 2018, en réponse à une proposition de mission faite par deux instructrices en locomotion, Carine Briant et Flora Touja, la CSI avait organisé et cofinancé une sensibilisation à l'École des Jeunes Aveugles de Ouagadougou. Avec un recul de cinq ans, alors que nos deux amies s'apprêtent à partir au Cameroun à l'été prochain pour animer une nouvelle formation auprès du CJARC de Yaoundé, nous avons plaisir à publier les réponses au questionnaire qu'elles avaient adressé à nos partenaires burkinabé pour évaluer l'impact de leur première mission dont l'objectif était : « Améliorer l'autonomie et la sécurité de déplacement des personnes déficientes visuelles par l'apprentissage de techniques spécifiques et la découverte du plaisir à se déplacer. »

Question : Quels sont les bénéfices retenus ?

Réponse : Les bénéfices de la session de formation sont importants, car par cette formation les acquis n'ont pas été profitables aux professionnels de l'UN-ABPAM uniquement mais à tout le personnel, aux élèves et à certains de leurs parents. La sensibilisation a été faite avec les parents d'élèves et les parents d'accueil. Les bénéfices de la session de 2018 servent toujours de base pour certaines activités pour les apprenants déficients visuels au niveau de l'UN-ABPAM, à Ouaga comme dans les régions et les zones décentralisées.

Question : Pouvez-vous donner une explication succincte sur ce qui a été réalisé à partir de tout ce qui a été abordé ensemble ?

Réponse :

1. Sur la technique de canne

Les techniques de locomotion ont été enseignées aux enfants pendant les jours de classe aux heures indiquées pour l'activité.

La fabrication du petit matériel par les enseignants eux-mêmes pour la concrétisation de certaines leçons a été un point très important qui a permis aux professionnels de pratiquer leur enseignement en toute autonomie, surtout en matière d'observation et de calcul.

En ce qui concerne les supports pédagogiques, plusieurs fiches pédagogiques ont été élaborées sur tous les thèmes possibles de la locomotion et des AVJ (activités de la vie journalière). Ce travail a été possible grâce à l'engagement des professionnels et de toute l'équipe enseignante de l'école, en s'appuyant bien entendu sur les acquis de la formation. Ces fiches pédagogiques sont utilisées dans toutes les classes.

2. Sur la technique de protection (port de casquette...)

Les techniques de guide voyant, les techniques de protection intérieure et extérieure, les techniques d'utilisation de la canne blanche et de la pré-canne pour les élèves du CP sont insérées dans le programme d'enseignement des classes primaires.

3. Sur l'accompagnement à l'utilisation des sens compensatoires et à la représentation mentale spatiale, dans les déplacements

L'utilisation des sens compensatoires dans les déplacements et pour toutes les activités scolaires et/ou sociales est toujours abordée dans les classes (utilisation des restes visuels, de l'odorat, de l'ouïe et du toucher) et font parties intégrantes des programmes d'enseignement du préscolaire et du primaire.

Question : Qu'est-ce qui a manqué pour faire perdurer la sensibilisation (apport théorique, technique etc.) ?

Réponse : La sensibilisation à la déficience visuelle se déroule toujours très bien au niveau des classes et au sein de la structure, mais aussi au profit des mamans d'accueil.

Ce qui a été très difficile à réaliser est le transfert de certaines techniques de locomotion à l'entourage familial des enfants. Cela est dû au fait que les parents ne sont pas disponibles et que certains ne s'intéressent pas à cette activité. Pour ceux qui sont intéressés, il faudra mettre des moyens en place (financiers et/ou matériels) pour assurer ce transfert. Sinon, rien ne peut convaincre les parents quant à l'application de ces techniques pour leur enfant.

Question : Avez-vous rencontré des obstacles dans votre pratique professionnelle ?

Réponse : La planification des activités pédagogiques, lorsqu'elle ne prend pas en compte toutes les activités, et le manque de moyens financiers pour former les parents.

Question : Qu'en est-il de la sensibilisation des autres professionnels de l'UN-ABPAM à la locomotion ?

Réponse : La sensibilisation des autres enseignants de l'UN-ABPAM a été poursuivie de façon individuelle, et pour chaque classe. Les professionnels passaient dans les classes à tour de rôle à une heure indiquée par le titulaire de la classe pour une séance de sensibilisation. La sensibilisation à la déficience visuelle a été également pratiquée à Ouagadougou sur des parents d'élèves et des familles d'accueil.

Question : Quels étaient les éléments de marquages et d'accessibilité utilisés ?

Réponse : Les marquages au sol n'ont pas duré longtemps à cause du climat local. Les bandes adhésives n'ont pas résisté au soleil, à la poussière et aussi aux pluies. Les marquages en peinture n'ont pas duré non plus. La couleur s'est vite atténuée à cause de la chaleur.

L'idéal pour ces marquages serait d'utiliser du béton léger et d'employer des textures diverses pour le sol. Et pour les peintures rechercher d'autres produits qui puissent résister plus longtemps.

Finalement, nous avons travaillé beaucoup plus à la représentation mentale spatiale de toute l'école avec des objets de repérage et en utilisant la maquette de l'établissement. Cela a permis aux enfants de se situer dans la cour et de se déplacer en toute autonomie.

NB : Depuis que l'école est devenue inclusive, certaines activités portant surtout sur la sensibilisation concernent tous les élèves voyants inscrits à l'école de l'UN-ABPAM.

* * * * *

Voir Ensemble toujours bien présent au Cameroun par Bertrand Laine (vice-président de Voir Ensemble)

Depuis plusieurs décennies, la Commission de la Solidarité Internationale de Voir Ensemble soutient le développement de structures éducatives pour enfants et adolescents déficients visuels au Cameroun. Du 18 au 24 septembre nous y étions présents pour deux raisons un peu différentes.

Avec une collègue de travail d'origine camerounaise, nous souhaitions introduire au Cameroun le showdown, sorte de tennis de table adapté aux personnes-non-voyantes qui connaît un grand engouement en France et sur le plan international. Nous avons d'abord pensé faire venir le dirigeant d'une association engagée dans la promotion des sports pour personnes déficientes visuelles dans son pays. Toutefois, les difficultés administratives et financières pour sa venue nous ont poussés à explorer d'autres pistes.

Cette collègue de travail, Angelina Tezanou, m'a informé de la tenue d'un séminaire les 21 et 22 septembre à Yaoundé, sur l'appropriation des instruments juridiques de promotion des droits des personnes handicapées ratifiés par l'État camerounais, sous l'égide de son frère, Paul Tezanou, Président de l'Union Francophone des Aveugles et de l'Association Nationale des Aveugles du Cameroun. Je me suis donc dit que cela me donnerait l'occasion de présenter le showdown, et de participer, dans le même temps, à ce séminaire en tant que vice-président de Voir Ensemble.

Le lundi 19 septembre, avec ma compagne Marie-Annick Monchatre, adhérente de l'association et administratrice à l'Union Française du Showdown, nous avons présenté cette discipline au Président et au Directeur Technique National de la Fédération camerounaise de sports pour déficients visuels (FECASDEV) ainsi qu'à un certain nombre de personnes aveugles et malvoyantes. Pour ce faire, j'avais apporté du matériel (gants, balles, raquettes, masques opaques) financé par l'association Angel Music/Cecimode d'Angelina Tezanou et nous avons joué sur une table fabriquée sur place et partiellement financée par Voir Ensemble. Cette présentation a rencontré un si vif succès que Marie-Annick et moi-même sommes retournés à Yaoundé du 4 au 7 avril 2023 pour animer un stage d'initiation qui devrait permettre l'implantation du showdown en tant que nouvelle discipline sportive pour les personnes déficientes visuelles au Cameroun.

La promotion des droits au Cameroun

En amont du séminaire précité, nous avons été très chaleureusement reçus, le mardi 20 septembre, Paul Tezanou et sa suite, Marie-Annick et moi-même ainsi que Jean-Paul Millier, Président de l'association Aveugles Sans Frontières, par le Président de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun. Les échanges ont été très riches. Notre interlocuteur s'est montré très à l'écoute et très investi dans son action pour la promotion des droits des personnes handicapées visuelles.

Le mercredi 21 septembre avait lieu l'ouverture du séminaire à l'hôtel Hilton de Yaoundé. À cette occasion, les représentants du gouvernement camerounais et les partenaires français présents, Voir Ensemble et Aveugles Sans Frontières, ont prononcé des discours en faveur de la promotion sociale des personnes aveugles et malvoyantes. C'est également à cette occasion que la Ministre des Affaires Sociales a remis à M. Paul Tezanou la médaille nationale de l'Ordre de la Valeur.

Des sujets de première importance

Le séminaire des 22 et 23 septembre a porté sur les thèmes suivants :

- Communication sur le traité de Marrakech, ratifié et signé par le Cameroun, visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées ;
- Protocole à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relative aux Droits des personnes handicapées ;
- Convention des Nations unies sur les Droits des Personnes handicapées : impact et enjeux de la ratification en cours ;
- Protection et promotion des Droits des Personnes handicapées au Cameroun : les précisions du décret d'application de la loi n° 2010/002 du 13 avril 2010 ;
- Présentation de la nouvelle Commission des Droits de l'homme du Cameroun (missions, vision et actions en faveur des personnes handicapées) ;
- Employabilité des personnes handicapées au Cameroun - mesures gouvernementales ;
- Coopération Sud-sud et Nord-sud ;
- Appropriation des instruments juridiques et inclusion politique des personnes handicapées au Cameroun.

Ce séminaire était fort enrichissant et participera, sans aucun doute, à faciliter l'appropriation des instruments juridiques de promotion des droits des personnes handicapées visuelles au Cameroun.

* * * * *

Tout ce que nous devons à Louis Braille

Ce jeune français qui a inventé une écriture tactile s'imaginait-il qu'il aiderait tous les aveugles du monde entier ? Toutes les écritures, japonaise, chinoise, arabe, ont été adaptées en lettres ou signes grâce aux six points. C'est pour mettre ceci en valeur que, à l'occasion de la fête organisée le 22 juin 2022 pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de l'entrée de Louis Braille au Panthéon, Mohamed AZZOUZ a lu en arabe le texte écrit par M. Ali Bouabdallah Ali et traduit en Français par M. Ali Hayouna. En voici ci-dessous la version française :

Assis à son bureau où trônait un ordinateur doté d'un lecteur d'écran JAWS, l'homme se remémora les principaux événements de sa vie.

Cela avait commencé le jour où la maîtresse d'école avait demandé, lors d'un examen, de rédiger un texte sur l'importance des cinq sens, en insistant sur celui dont la perte causerait moins de problèmes.

Il n'avait pas répondu directement à la question. Au contraire, il avait insisté sur l'importance de la vue, sur son caractère capital et indispensable. Il pensait alors que « perdre la vue » était synonyme de « perdre la vie ».

Hélas ! il ne s'imaginait pas encore la violence et la cruauté du coup que le sort allait lui porter, à peine quelques mois plus tard, lors de l'accident fatal où il perdit la vue sans toutefois perdre la vie.

Dès lors, il sombra dans un abattement total, broyant du noir chaque minute, chaque heure, chaque jour. Il avait perdu toute joie de vivre et se croyait condamné à l'ignorance et à l'isolement pour le restant de son existence.

Cependant, on l'informa bientôt que les personnes handicapées de la vue pouvaient suivre un enseignement grâce à un système d'écriture adapté, appelé écriture braille. Ainsi, il rejoignit, sans grande conviction, une école spécialisée pour aveugles où il apprit à lire et à écrire grâce à la méthode braille. Il entreprit alors un long voyage jalonné de succès à travers le lycée, puis l'université, et enfin l'entreprise où il exerça avec brio sa profession, n'ayant rien à envier à ses pairs voyants.

En repassant ces événements dans sa mémoire, il ferma les yeux et sombra dans la léthargie. Il crut entendre un de ses ancêtres non-voyant admonester Louis Braille :

« Ne pouvais-tu pas naître avant moi ? en l'absence de ta méthode d'écriture, j'ai vécu dans l'ignorance totale, dans l'isolement complet, délaissé par tous, contraint à mendier ma maigre pitance ! »

Il sorti de sa rêverie au bout de quelques instants. Il se leva et se rapprocha de sa bibliothèque pour parcourir des doigts les titres de quelques ouvrages et feuilleter quelques revues et brochures. Puis il se souvint qu'il était temps de prendre son médicament, ce qu'il fit sans l'aide d'autrui, en lisant l'inscription braille sur la boîte.

Il se rassit en songeant à Louis Braille, aux aveugles qui l'ont précédé et à ceux qui sont venus après lui. Il s'adressa à sa mémoire :

« Louis mon sauveur ! Il est vrai que Jésus avait le pouvoir de guérir les aveugles ! certes, toi tu ne m'as pas rendu la vue, mais tu m'as ouvert les portes de la connaissance, tu m'as permis d'accéder à la technologie, tu m'as conduit dans le monde du travail, tu m'as valorisé ! »

Il se souvint qu'un jour son fils lui avait demandé :

« Papa, qui était Louis Braille ? était-il un enseignant émérite ? ou un médecin ? ou un savant ? »

Il avait répondu :

« Vois-tu mon fils, Louis Braille était tout cela en même temps. Il demeurera comme un arbre éternel dont les fruits régaleront tous les aveugles du monde entier. »

* * * * *

Mampitsoa Handicap Madagascar une association partenaire qui œuvre pour la scolarisation des enfants et étudiants non-voyants

À l'école inclusive Antsahavory, neuf élèves sont accueillis en primaire et en maternelle, plus Myrah qui, après une brillante année en 6^{ème}, est passée directement en 4^{ème} sur l'avis de ses professeurs. Pour l'aider dans sa scolarité elle a bénéficié de la remise d'une configuration informatique donnée par le Groupe Voir Ensemble Puy-de-Dôme.

En revanche l'un des enfants a interrompu sa scolarité en décembre sans que l'on puisse joindre sa famille. La situation économique a dû jouer malgré que MHM assurait les frais médicaux de cet élève fragile.

Deux nouveaux jeunes ont rejoint le groupe de classe, mais on note une fragilité de ces cursus malgré l'engagement et la volonté des membres de MHM, les aléas et difficultés économiques des familles pouvant mettre à bas les efforts de plusieurs mois ou années.

L'équipe d'encadrement est toujours composée de M. TAHIANA (enseignant), ROJO (en charge de l'inclusion et de l'accompagnement), M. JEANNOT (qui enseigne la musique) et FANJA (titulaire d'un master informatique mais qui a une réelle capacité d'encadrement scolaire et qui va remplacer ROJO qui attend un bébé).

Fin avril, l'équipe a eu une grande douleur suite au décès d'une des élèves, âgée de 14 ans. Un moment difficile pour sa famille mais aussi pour les camarades et membres de l'association.

Celle-ci reste mobilisée autour de ses objectifs, gérant les problèmes de santé, de nutrition et d'encadrement éducatif lorsque les familles sont en difficulté. Malgré cela, les résultats sont satisfaisants, les moyennes se situant entre 6,50 à 7,65 sur 10.

Le rapport fait état aussi de la vie et de la créativité qui guide leur engagement lors de cette année : la participation aux journées de l'environnement, les activités de rééducation grâce aux idées et matériels imaginés par Mireille et Martial suite à leur visite de l'INJA, et la mise en place d'un atelier de sensibilisation à la musique...

L'équipe a également su mobiliser une volontaire japonaise qui a apporté son soutien bénévole au service des enfants et étudiants.

Les engagements financiers ont été respectés de façon rigoureuse, l'essentiel couvrant les frais de transport des enfants (condition à la scolarisation), le paiement d'indemnités pour les encadrants et les frais pédagogiques et d'équipement.

L'équipe de MHM termine son rapport avec ses objectifs visant à la pérennisation des résultats, un défi engagé depuis sa création en 2016 :

- l'encadrement pédagogique personnalisé,
- l'acquisition de nouveaux matériels pédagogiques,
- la formation continue des Éducateurs,
- l'engagement des Parents.

Un budget a été sollicité à hauteur de 1850€ pour l'année 2022-2023, engagement que le Groupe Voir Ensemble Puy-de-Dôme soutiendra grâce au don du Lions Club des Volcans (1000€) et des autres dons reçus et remis à la CSI pour satisfaire les demandes de nos partenaires.

Les étudiants accompagnés par MHM

Pour ceux-ci, le parcours fut difficile ces dernières années : pandémie, irrégularité dans la dispense des cours suite aux grèves régulières des enseignants (non paiement de leur traitement), difficultés économiques et alimentaires, éloignement par rapport à l'Université du CNDV (Centre Numérique pour Déficients Visuels), détérioration du matériel consécutive aux surtensions électriques...

Malgré tous ces aléas, des réussites, comme celle de Connors, diplômé en Sciences économiques. (photo ci-jointe)

Avec lui ce sont 11 étudiant(e)s dont 9 non-voyants qui sont accompagnés par MHM dans leur cursus : 3 en sociologie, 2 en langue anglaise et malagasy, 2 en communication, 1 en gestion et 1 en géographie.

Constant dans son soutien auprès de la CSI, le Lions Club d'Issoire a remis, en janvier 2023, 2000 euros au Groupe du Puy de Dôme, pour accompagner le parcours vers la réussite des étudiants. Cette dotation sera affectée à l'aide nécessaire déterminée par notre partenaire MHM, pour :

- transférer le CNDV dans les locaux de l'université et éviter les nombreux déplacements des étudiants,
- embaucher un transcripateur,
- acheter des équipements susceptibles de protéger le matériel des aléas électriques.

La CSI est fière de compter de tels partenaires qui œuvrent, avec d'autres, à la réussite et à la promotion de la dignité des personnes aveugles et malvoyantes.

* * * * *

Soutien à la scolarisation des jeunes déficients visuels de la région d'Antsirabe par l'association ECM

ECM, Entraide Cécité Malagasy, est une association loi 1901, créée en février 2022. Elle a pour objet principal la scolarisation de jeunes déficients visuels dans la région d'Antsirabe et alentours.

À ce jour, ECM accompagne une vingtaine d'élèves, âgés de 5 à 21 ans, de la maternelle à la terminale. À part deux jeunes filles fréquentant un établissement spécialisé, tous les autres sont en inclusion dans des établissements ordinaires.

Du fait de la grande précarité des familles, et en l'absence d'aide de l'État, la prise en charge des jeunes concerne plusieurs domaines à la fois : social, sanitaire et pédagogique.

- recensement des jeunes les plus nécessiteux et recherche d'un établissement acceptant de les accueillir,



- soins ophtalmologiques,
- aide en nourriture, effets vestimentaires et produits d'hygiène,
- suivi scolaire en lien avec les familles et les équipes pédagogiques,
- apprentissage du braille et cours particuliers de soutien scolaire,
- fourniture de matériel spécialisé (tablettes papier braille, machines Perkins...),
- transcription des sujets et des copies pour les devoirs et lors des examens.

Certains de nos bénéficiaires nécessitent en outre une attention particulière à cause de maladies chroniques ou de handicaps associés. Par exemple, âgé de 5 ans, le petit Mickaël souffrait de crises d'épilepsie et de troubles de croissance. Son état s'améliore et il est à présent très content d'aller à l'école, avec ses nouvelles lunettes. ECM se fait également un devoir de soutenir Olga et ses deux cadets après le décès, au mois de février, de leur maman, mère isolée, vivant des travaux des champs.

Voici quelques exemples de dépenses effectuées par ECM : 1,50 à 2,50€ la consultation subventionnée, 9€ à 30€ la paire de lunettes, 0,30€ le repas de midi, 2,50€ par mois de complément alimentaire, 1€ une heure de cours particulier. En moyenne, l'aide octroyée à chaque élève s'élève à environ une vingtaine d'euros par mois.

Aujourd'hui, l'essentiel du travail au quotidien est assuré par un couple très dévoué de bénévoles locaux. La présidente d'ECM était à Antsirabe de novembre à janvier, tandis que le trésorier était présent à Madagascar deux fois trois mois depuis septembre. Tous les deux voyageaient à leurs frais.

ECM a la promesse d'un nouveau partenaire pour des dépenses indispensables, comme le salaire d'un coordinateur ou le loyer pour un local.

L'association souhaiterait poursuivre et développer ses activités : suivi pédagogique, aide sanitaire et sociale, soutien aux activités sportives, création d'un atelier de cannes en alu, constitution d'une médiathèque braille et sonore, mise en place d'un poste de transcription...

L'autonomie et l'inclusion sociale des jeunes déficients visuels passent nécessairement par leur scolarisation. La CSI, premier soutien de ECM, apporte une aide précieuse : matérielle, financière, logistique et surtout morale.

Merci pour EUX !

Reine Rajaonarisoa, présidente d'ECM

Contact pour plus d'information ou pour apporter votre soutien à l'association ECM :

reinerajao@yahoo.fr

* * * * *

Quelques exemples de réussites de personnes handicapées visuelles en Afrique francophone

Un journaliste malvoyant sénégalais qui vit son handicap sans complexe

Âgé de 42 ans, marié et père de trois enfants, Hamidou Pouye, ancien élève de l'Institut des jeunes aveugles (INEFJA) de Thiès (Sénégal), qui souffre d'un handicap visuel depuis son enfance, a su se frayer un chemin dans le journalisme. Pour lui « la vie est un défi, un exploit à réaliser, des obstacles à franchir, une histoire à écrire ».

Hamidou, dont le père était aussi malvoyant, a réussi à mettre sur pied Sen Vision Médias, une web radio qui diffuse des informations dans le respect des règles d'éthique et de déontologie.

Sa passion pour les médias date de son enfance :

« Quand j'étais en 5^e à l'INEFJA (1997), j'avais installé une radio FM. Mes camarades de classe captaient les émissions qu'elle diffusait depuis ma chambre. [...] Faute d'un cadre adapté aux personnes en situation de handicap visuel au Sénégal, après mon bac en 2007, j'ai dû patienter jusqu'en 2012 avant d'accéder à la formation de mes rêves, m'inscrivant à l'École supérieure de la presse, de l'information et des techniques de santé de Thiès. Après trois ans de formation cette école ferme sans m'avoir permis de soutenir mon mémoire de fin d'études. [...] J'ai travaillé pour plusieurs radios locales durant 3 ans. De l'expérience acquise durant cette formation sur le tas est née une chaîne YouTube et un site Internet et finalement la création en 2018, de la radio Sen Vision Médias qui est la concrétisation de mon rêve de journaliste de radio. »

Sen Vision Médias est animée exclusivement par des personnes en situation de handicap visuel.

Le journaliste crée aussi Afreeka Beat Radio, une web radio dédiée à la musique ainsi qu'Al Misbax Radio, qui diffuse via Internet des contenus sur l'islam au Sénégal.

« J'ai installé moi-même le studio et branché les câbles et tous les autres outils nécessaires à l'installation et à la configuration des radios. »

Soucieux de partager ses connaissances, Hamidou Pouye dispense des cours à l'INEFJA. « J'ai une classe de sept élèves et je partage ma vie quotidienne entre l'école et la radio. »

Hamidou rêve de faire évoluer les mentalités et de créer des emplois afin que handicap ne rime plus avec mendicité et que ses frères vivent dignement de leur travail.

Source : APS le 21 avril 2023

* * * * *

Burkina Faso, une expérience qui fait des émules

C'est en traitant le thème "L'enseignement du braille au primaire et au secondaire, une alternative pour une éducation inclusive au Burkina Faso" que Tania Tindano a obtenu son diplôme d'assistante en sciences et techniques de l'information et de la communication à l'ISTIC, avec la note de 18/20.

Première étudiante malvoyante à l'istic, le choix de ce thème trouvait sa source dans les tentatives de rejet dont elle avait été victime au collège où les enseignants ne maîtrisaient pas le braille.

« J'ai vraiment été surprise, quand je suis venue me présenter au bac à Ouagadougou, de trouver des professeurs qui ignoraient complètement l'existence du braille, se demandant même ce que nous faisons dans ce centre d'examen. Aussi, quand l'occasion m'a été donnée de faire du journalisme, j'ai voulu travailler sur ce sujet pour faire connaître cette écriture, notamment dans son application au système éducatif », précise l'impétrante.

Avec son directeur de mémoire, Baba Hama, sa relation a été tout à fait normale car il n'a pas tenu compte de son handicap. « Elle avait déjà les rudiments du journalisme. Ses principales difficultés étaient de trouver un accompagnateur pour ses rendez-vous avec des personnes ressources et la nécessité d'une aide au plan technique pour manipuler le dictaphone, les équipements dont nous disposons ici n'étant pas encore adaptés », a déclaré M. Hama. Et le secrétaire général de l'institut, Arsène Evariste Kaboré ajoute : « C'était une première expérience. Nous sommes en discussion avec l'ABPAM (l'un des partenaires de la CSI au Burkina, NDLR), pour l'adaptation du matériel, car nous avons deux autres handicapés visuels en première année. Et nous tenons à ce qu'ils se sentent comme les autres. »

Pour Tania Tindano, entrer dans le journalisme signifiait que le handicap n'est pas une fatalité et qu'on peut travailler et servir son pays malgré cette situation.

Hanifa Koussoub,

Extrait de Lefaso.net, 23 juin 2022

* * * * *

Rubrique humour

Annonces :

- Analphabète ? Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir une brochure gratuite sur nos formations accélérées.
- Homme sans histoire recherche éditeur pour devenir écrivain.
- Souffrant d'insomnies, échangerais matelas de plumes contre sommeil de plomb.
- Échangerais voiture de sport endommagée contre chaise roulante en bon état.
- Perdu rue Jean Lecanuet, partie haute d'un dentier. Merfi de le reftituer à fon propriétaire auffitôt que poffible.

Recette : Poulet ou pintade à la sauce d'arachide (Azin dessi)

Ingrédients (pour 3 personnes)

- 800 g de poulet
- 4 cuillères à soupe de pâte d'arachide (attention : en France, ce qu'on vend sous l'appellation « beurre de cacahuète » est souvent sucré et prévu pour une utilisation en tartine. Optez pour la marque Dakatine ou vérifiez la composition)
- 2 oignons
- 2 gousses d'ail
- 1 poivron
- 3 tomates moyennes
- 3 aubergines du pays (acheter dans les magasins exotiques)
- 250 ml d'huile d'arachides
- Sel

Préparation

Couper le poivron et hacher 1 oignon.

Écraser finement la tomate, l'ail et le 2ème oignon.

Couper les aubergines en quatre.

Dans une casserole faire revenir les morceaux de poulet dans un filet d'huile.

Pendant ce temps mélangez la pâte d'arachide avec environ 100 ml d'eau, jusqu'à l'obtention d'une crème.

Dans l'huile qui a servi à faire sauter le poulet, ajouter le 2ème oignon haché finement et laisser cuire environ 2 mn.

Ajouter la tomate, les aubergines, mélanger et laisser cuire pendant 5 mn environ, puis ajouter la crème d'arachide.

Ajouter les morceaux de poulet.

Selon la consistance, ajouter 2 ou 3 verres d'eau.

Couvrir et laisser cuire pendant 25 mn.

Voilà, votre azin dessi est prêt !!!

* * * * *

SOLIDARITÉ MAGAZINE

Bulletin semestriel de la Commission de la Solidarité Internationale de l'Association Voir Ensemble

Siège : Voir Ensemble, Solidarité Internationale, 15 rue Mayet, 75006, Paris

CCP : Voir Ensemble, Solidarité Internationale : 5755065 L 020

Téléphone (responsable de la Commission) : 06 60 63 96 60

Adresse électronique : csi@voirensemble.asso.fr

Équipe de Rédaction : Yves Dunand, André Maitrias, Cécile Guimbert,
Marie-Claude Cressant, Alain Bardet, Martial Lesay

Ce bulletin est distribué gratuitement mais les dons à la Commission de la Solidarité Internationale pour soutenir ses actions en faveur de ses partenaires étrangers sont les bienvenus.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de "Voir Ensemble, Solidarité Internationale", et adressés directement à :

Voir Ensemble, Commission de la Solidarité Internationale,
15 rue Mayet, 75006 Paris.

Vous pouvez également effectuer des dons par virement bancaire sur le compte de la CSI :

IBAN : FR54 2004 1000 0157 5506 5L02 097

Nous enverrons en retour un reçu fiscal car tout don effectué à une association reconnue d'utilité publique donne droit à une déduction fiscale de 66% de son montant.

Avec nos plus chaleureux remerciements anticipés !